

Cahier des charges

Finales des Coupes de Côte d'or Jeunes 2026 (G&F)

SAMEDI 6 JUIN 2026

Article 1 - Objet

Le présent cahier des charges définit les besoins en termes d'installations pour les finales de Côte d'Or organisées par le District de Côte d'Or. Les installations nécessaires comprendront :

- Deux terrains à 11 permettant de disputer **3 matchs** de foot à 11 et 2 matchs de foot à 8 dans la journée.
- **4 vestiaires** et douches aux normes.
- Deux vestiaires à destination des arbitres.

Article 2 - Durée

La mise à disposition est consentie pour la période du samedi 30 Mai 2026 de 9h00 à 21h30

La durée peut être prolongée avec l'accord préalable du club et de son responsable.

Horaires des matchs à définir ultérieurement.

Article 3 – Personnel participant à cette journée

Le District de Côte d'Or assurera l'arbitrage, la mise à disposition des délégués officiels sur l'ensemble des matchs et plus généralement toute la partie sportive de l'évènement.

Le District de Côte d'Or demande aux clubs accueillants d'avoir un référent vestiaire pour accueillir les équipes et s'assurer que les vestiaires sont bien rendu propre entre chaque match. Le club accueillant doit également s'occuper de la gestion de la partie « sécurité » tout au long de la journée.

Article 4 – Modalités financières

Aucune contrepartie financière ne sera exigée car la mise à disposition se fait à titre gracieux, dans les limites prévues par une convention club/District.

Le club recevant assurera la buvette et la restauration pendant cette journée, l'ensemble des recettes réalisées pendant cette journée seront au seul bénéfice du club accueillant.

Le club accueillant s'engage à titre gracieux à fournir :

- 1 sandwich, 1 frite, 1 boisson aux membres des commissions sportive, et commission des arbitres, dument désignés par le District.
- Boissons d'avant match (eau) et collation d'après match (pain, charcuterie, fromage) aux équipes.